

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 45 /F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DE 1 148 119 KILOGRAMMES DE HARICOT SEC A LA DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES PENITENTIAIRES

Date de Publication : 12/08/2026

Date d'ouverture des offres : 11/09/2026

1. Objet

La Direction Générale des Affaires Pénitentiaires invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture de 1 148 119 kilogrammes de haricot sec à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires.

2. Financement

Le Marché sera financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027 (Autres fournitures et consommables).

3. Mode de passation du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Le présent Marché est ouvert, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou consortium) et résidant sur le territoire de la République du Burundi et possédant les conditions requises à l'exécution de ce Marché et qui ne sont pas frappées par les règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Spécifications techniques du produit à fournir

Le haricot ne doit pas avoir des substances étrangères, pas des charançons ou grains troués et ne doit pas contenir d'insectes morts. Il doit être exempt de toute odeur et/ou saveur suspectes ou inhabituelles ainsi que de tout insecte ou autre micro-organisme vivant.

Le haricot à fournir doit être de récolte récente, apte à la consommation humaine, sain et de qualité marchande ; il doit être conservable pendant au moins une période de trois (3) mois.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, heures locales à l'adresse ci-après : « Service Comptabilité et

Approvisionnements de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, sis ROHERO I, Avenue de la JRR, Immeuble le Savonnier, 2^{ème} Etage, Bureau n° 82, Téléphone n° : 21 22 12 22 ou 22 27 93 01 ».

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **cinquante mille francs burundais (50 000 BIF)** non remboursables dont **vingt-cinq mille francs burundais (25 000 BIF)** à verser sur le Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales n°CC10003 ouvert à la BRB et **vingt-cinq mille francs burundais (25 000 BIF)** à verser sur le compte production ouvert à la BRB au nom de « DGAP » sous le n°CC10248 / 01102532387.

7. Délai d'exécution

L'ensemble des fournitures est à livrer dans un délai maximum de deux cent quarante (240) jours et en quatre tranches de soixante (60) jours chacune.

8. Qualification des candidats

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du Marché.

9. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, afin de déterminer l'offre conforme la mieux-disante non sous-estimée ni surestimée, conformément aux articles 193 et 194 du Code des Marchés Publics.

10. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, au plus tard le **01/09/2026** à 10 heures (heures locales). Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la fourniture de 1 148 119 kilogrammes de haricot sec conformément au Marché N° DNCMP/ 45 /F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du 01/09/2026 à 10 heures 30 minutes.**

Les offres seront ouvertes le **01/09/2026** à 10 heures 30 minutes en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

11. Délais de validité des offres.

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de :

4

Allotissement	Quantité en kilogrammes	Montant de la garantie de soumission en BIF
Lot 1	421 619	33 729 000
Lot 2	206 800	16 544 000
Lot 3	273 800	21 904 000
Lot 4	245 900	19 672 000

N.B : La garantie de soumission devra être présentée par lot sous peine de rejet de l'offre.

13. Allotissement

Le présent Marché est constitué de 4 lots de 1 148 119 kilogrammes de haricot sec de bonne qualité.

N° de Lot	Quantité en kilogrammes	Prison/CRMCL bénéficiaire	Quantité en kilogrammes par prison/CRMCL
1	421 619	Bubanza	40 000
		Mpimba	381 619
2	206 800	Rumonge (prison)	134 600
		Bururi	24 100
		Rutana	38 600
		Rumonge (CRMCL)	9 500
3	273 800	Gitega	127 100
		Muramvya	78 200
		Ruyigi (prison)	64 000
		Ruyigi (CRMCL)	4 500
4	245 900	Ngozi hommes	171 000
		Ngozi femmes	21 700
		Muyinga	53 200
TOTAL	1 148 119		1 148 119

N.B : Le Soumissionnaire a le droit de soumettre son offre pour tous les lots à condition que chaque lot soit complet. Cependant, aucun Soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots sauf en cas d'absence de soumission sur les deux autres lots.

Fait à Bujumbura, le 11.1.8.../2026

LE DIRECTEUR GENERAL DES
AFFAIRES PENITENTIAIRES

Pierre Claver MIBURO

